



Quel avenir pour le Lavanchon ?



Lancement d'un schéma d'aménagement

Réunion d'échange du 4 mars 2024
Propriétaires riverains

❖ INTRODUCTION : Qui sommes-nous ?

- Scop DialTer : Animation de dispositifs de dialogue territorial



Accompagnement proposé :

- ✓ **Notre place :** Intervenant extérieur
- ✓ **Notre posture :** Médiateur
- ✓ **Notre principe d'intervention :** Permettre la co-construction de projets par le dialogue entre toutes les personnes concernées directement ou indirectement par celui-ci

❖ INTRODUCTION : Contexte de la réunion

- Elaboration en cours du dispositif de concertation

Prise de contact préalables avec les acteurs concernés

- ✓ **Entretiens préalables individuels**
- ✓ **Rencontres préalables de groupes d'acteurs :**
 - ✓ Propriétaires riverains du Lavanchon
 - ✓ Exploitants agricoles riverains du Lavanchon
 - ✓ Usagers (pêcheurs, cyclistes, promeneurs...)



- ✓ Recueil des différentes préoccupations vis-à-vis du Lavanchon
- ✓ Recueil des attentes et craintes concernant le projet d'aménagement
- ✓ Attentes et craintes vis-à-vis du processus de concertation

- ✓ **Elaboration du dispositif de concertation**

- ✓ **Préparation de la participation dans ce dispositif des acteurs concernés**

❖ INTRODUCTION : Objectifs de la réunion

- Informations sur le projet de schéma d'aménagement du Lavanchon (10 min)
- Esquisse du dispositif de concertation (10 min)
- Echanges (20 min)
- Ateliers (30 min)
 - Recueil des différentes préoccupations vis-à-vis du Lavanchon et du projet
 - Appel à volontaires pour s'impliquer dans la suite de la démarche

Objectif : Se concerter, pourquoi faire ?

Elaborer le futur schéma d'aménagement du Lavanchon avec tous les acteurs concernés, en conciliant :

- la protection contre les inondations*
- les enjeux environnementaux*
- les enjeux socio-économiques du territoire*

Les produits du dialogue : **Qu'est-ce qui est attendu ?**

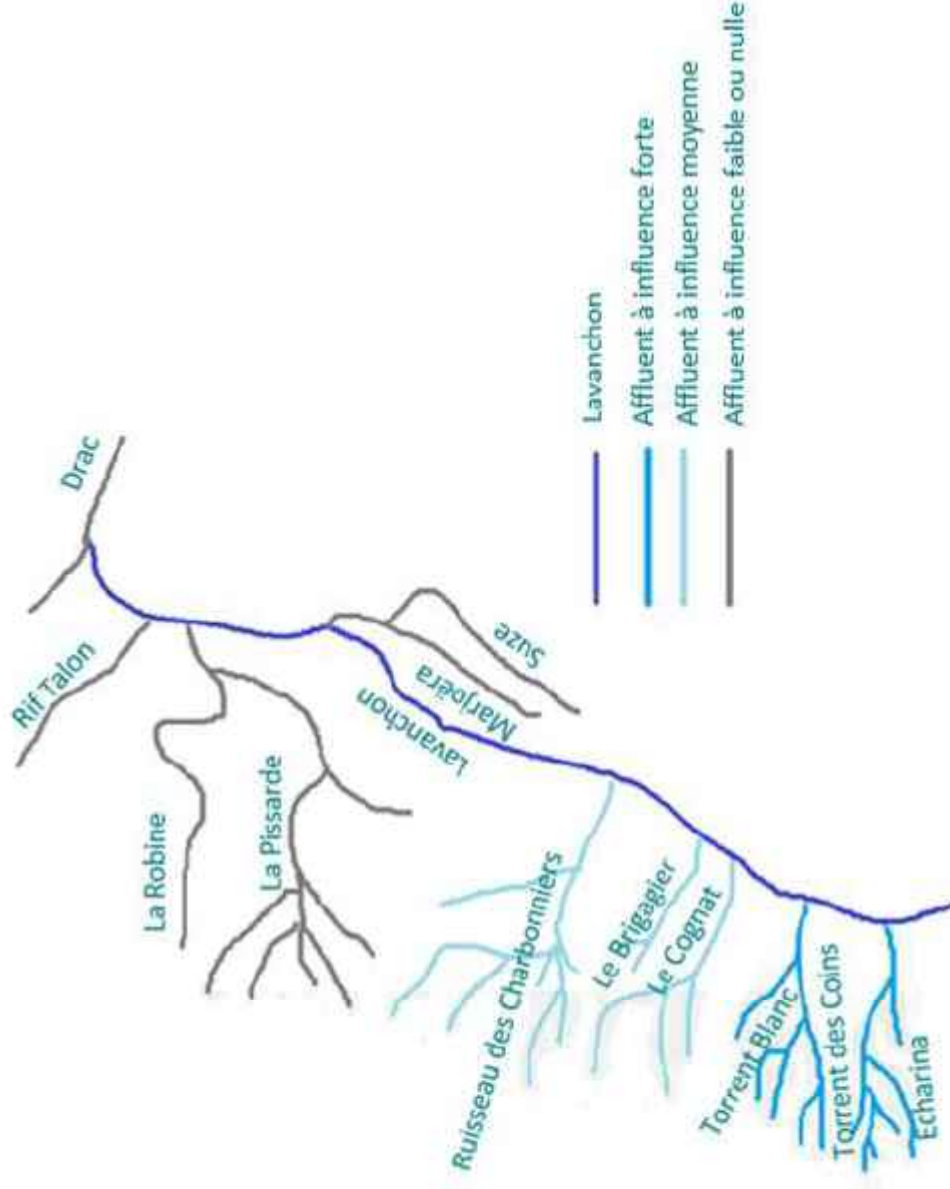
- Contribution participative au diagnostic technique
- Co-construction des scénarios d'aménagements avec le bureau d'études

❖ CONCERTATION : Esquisse du dispositif

Sujets mis en dialogue : De quoi va-t-on parler ?

Périmètre de la concertation

- Lavanchon
- Affluents ayant une influence sur le fonctionnement hydro sédimentaire du Lavanchon
- Confluences à enjeux



Sujets mis en dialogue : De quoi va-t-on parler ?

- Risques d'inondation du Lavanchon
- Gestion des ouvrages de protection et du lit du Lavanchon
- Activités et usages en bord de cours d'eau
- Fonctionnalités et milieux naturels du Lavanchon

❖ CONCERTATION : Esquisse du dispositif

Ce qui ne fera pas l'objet du dialogue : **Limites du champ de la discussion**

Préoccupations exprimées mais non prises en charge dans la concertation

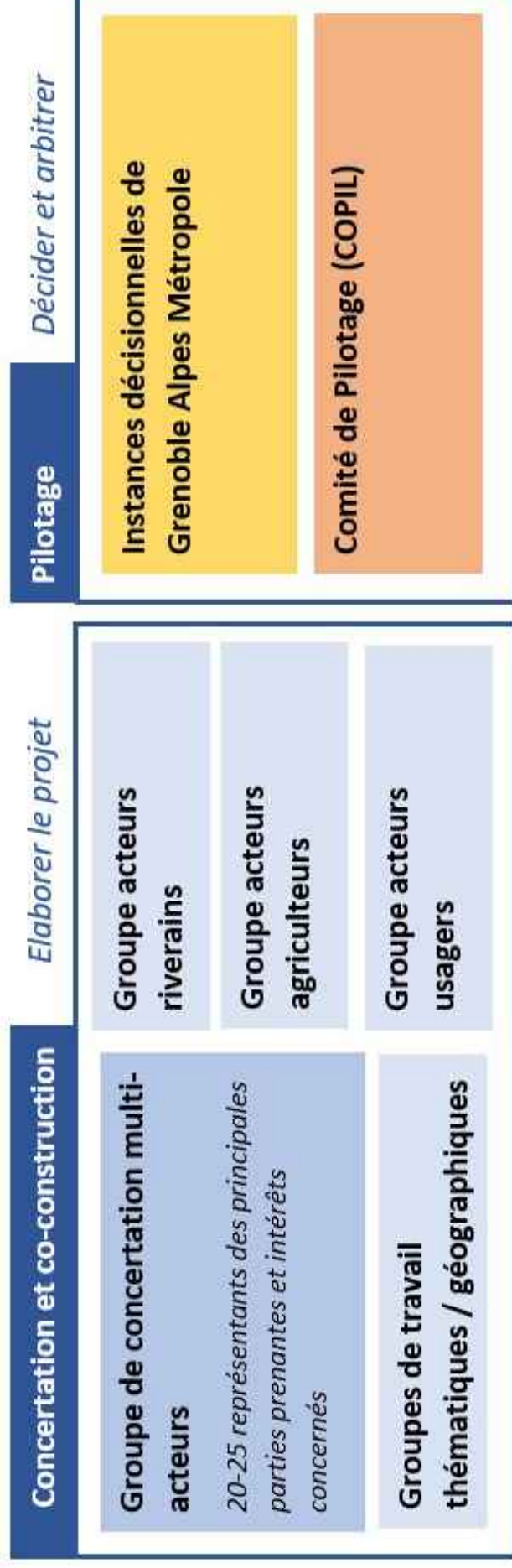
- Les risques spécifiques associés aux affluents torrentiels hors compétence GEMAPI de la Métropole
- Les problèmes quantitatifs et de qualité des eaux du Lavanchon
- Les règles d'urbanisme

Cadre décisionnel : **Comment sera prise la décision ?**

1. Co-construction du projet par les acteurs concernés
2. Consultation du public sur les propositions d'aménagement
3. Arbitrages et décision finale par les élus (hors quartier militaire de Varcès-Allières-et-Risset sous responsabilité du ministère des Armées)
4. Justification des choix opérés par les élus auprès des participants et de la population

❖ CONCERTATION : Esquisse du dispositif

Les instances de concertation : Quels cadres pour les échanges ?



Appel à volontaires pour participer au groupe de concertation :

Groupe de concertation : au cœur du processus de dialogue

Principes de fonctionnement :

- Instance de travail principale
- Dialogue entre les différents acteurs (institutionnels ou non)
- Espace d'expression et d'écoute
- Réflexions appuyées par l'expertise technique des bureaux d'études

En pratique :

- 20-25 personnes pour permettre une bonne qualité des échanges
- Mobilisant des représentants des parties prenantes et des personnes représentatives des différents enjeux
- Composé de personnes motivées pour faire valoir leurs préoccupations, écouter les autres préoccupations et disponibles pour se réunir plusieurs fois sur la durée du projet

Recherche de 3 à 6 propriétaires riverains, répartis sur les 3 communes et représentant une diversité de préoccupations

Recherche autres personnes intéressées par la démarche :

Autres espaces de dialogue :

- Groupes de travail acteurs
- Groupes de travail thématiques ou géographiques (ponctuel selon les besoins)
- Réunions publiques / ateliers tous publics

Informez, consultez ou mobilisez à bon escient :

Importance d'identifier les personnes concernées, connaître leur niveau d'intérêt pour la démarche et leurs principaux sujets de préoccupations

❖ Esquisse du dispositif de concertation

Calendrier de la concertation :

☐ **Phase préalable :**

Septembre 2023 - avril 2024

☐ **Phase de diagnostic et de co-construction du projet :**

2^{ème} semestre 2024 au 1^{er} semestre 2025